

Clermont-Ferrand, le 14 février 2020



Monsieur le Recteur
de l'académie de Clermont
Chancelier des Universités
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Objet : revalorisation salariale AESH

Monsieur le Recteur,

Suite aux deux groupes de travail datant du 10 juillet et du 30 septembre 2019, et à la commission consultative paritaire du 06 novembre 2019, concernant les AESH, il a été annoncé aux organisations syndicales présentes, que vos services devaient programmer la revalorisation salariale des AESH en poste dans l'académie.

Ainsi je vous rappelle qu'il a été décidé pour les AESH nouvellement recrutés (septembre 2019) une progression rapide de l'indice majoré sur les trois premières années de contrat (IM 325 à IM 335) suivie d'une réévaluation triennale. Concernant les AESH déjà en poste, le souci d'équité entre ceux recrutés sur le titre 2 et ceux sur le hors-titre 2 devait être étudié par vos services.

Ayant des questionnements réguliers sur cette question de la part des AESH, nous souhaiterions connaître l'état d'avancement de vos services sur ce sujet.

Nous nous permettons d'insister sur la nécessité d'apporter des réponses rapides à la revalorisation salariale des accompagnants, compte tenu de la situation de précarité dans laquelle se trouve nombre d'entre eux.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de notre attachement au Service public d'éducation.

Marc Bellaigue, secrétaire académique adjoint du SNES-FSU
Isabelle Dyduch, en charge du suivi des AESH